



# Les prestations dans les accueils du territoire 2

## Effectuer vos démarches sur le secteur 2 dans les Maisons Des Habitants Bois d'Artas et Centre-Ville

- \*Inscriptions scolaires + demandes de dérogation
- inscriptions restauration scolaire
- Inscriptions activités sportives et stages sportifs
- Calcul du quotient Familial (QF) pour la tarification solidaire et les métro-vélos
- \*\*Demande d'accès permanent aux voies piétonnes (seulement pour les résidents, PMR et Commerçants).
- Demande d'aide aux vacances (jusqu'à 18 ans)
- Réservations de salles municipales
- \*\*\*Dossier d'inscription aux sorties familles en lien avec la référente famille et le PAGI (Pôle d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle).



## Les paiements et prestations ci-dessous s'effectuent <u>exclusivement</u> à la MDH Centre-Ville.

- \*Commande et paiement des repas pour la cantine scolaire
- \*\*Prêts de badges, clés et Bips pour accès aux VP temporaires (Travail et déménagements) sous présentation d'autorisation à demander au préalable sur le site de la METRO
- \*\*\*Paiement des sorties familles.



Ouverture des droits du ticket résident auprès à la MDH Bois d'Artas. Pour information, la MDH n'assure pas l'achat du ticket résident.

#### Ouverture au public : MDH Bois d'Artas

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, sauf le jeudi de 8h30 à 12h

3, rue Augereau - 38000 Grenoble

Tél.: 04 76 17 00 37

Courriel: mdh.bois-dartas@grenoble.fr

### **Ouverture au public: MDH Centre Ville**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf le jeudi de 8h30 à 12h

2, rue du Vieux Temple - 38000 Grenoble

Tél.: 04 76 54 67 53

Courriel: mdh.centre-ville@grenoble.fr